



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déchets

Question écrite n° 34091

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur la situation de la sidérurgie et de la métallurgie françaises et européennes dans la crise économique et financière et sur les conditions de leur sauvegarde et de leur développement. Il lui demande s'il compte fixer des objectifs de recyclage par type de matériau, plus particulièrement les emballages. Le Grenelle de l'environnement ayant établi un objectif global de 75 % pour le recyclage des emballages, il convient d'accentuer les efforts de collecte puis de traitement des produits pour lesquels les résultats constatés restent insuffisamment probants comme les emballages en aluminium dont le taux de recyclage (environ 35 %) demeure en retrait d'autres matériaux. Les cahiers des charges des éco-organismes devraient être modifiés en ce sens.

Texte de la réponse

Le taux de recyclage matière et organique des emballages ménagers était de 67 % en 2012. L'article 46 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement prévoit l'atteinte d'un taux de 75 %. Afin de répondre à cette orientation ambitieuse, de nombreuses actions sont nécessaires. Pour inciter au recyclage de l'aluminium, le cahier des charges d'agrément de la filière à responsabilité élargie des producteurs des emballages ménagers prévoit un soutien financier pour les collectivités qui collectent et trient l'aluminium issu de la collecte séparée, des mâchefers des installations d'incinération des ordures ménagères et l'aluminium issu de compost. Pour encourager le recyclage des emballages en aluminium petits et/ou souples qui sont aujourd'hui souvent mal captés dans les centres de tri, les éco-organismes proposent en sus des soutiens prévus dans le cahier des charges un soutien expérimental conditionné à des exigences différentes de celles définies dans le standard prévu au cahier des charges.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34091

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 8080

Réponse publiée au JO le : [17 juin 2014](#), page 4982